

Contribution à l'inventaire de la flore en Deux-Sèvres : découverte de *Eragrostis barrelieri* Daveau

Julien GESLIN *

I - Découverte et localisation

Découvert le 16 août 2003, l'*Eragrostis* de Barrelier a été observé sur la commune d'Arçais (79) au sein du cimetière en bordure de la rue principale. Cette commune se situe au sud-ouest des Deux-Sèvres sur des terrains calcaires du Jurassique supérieur.

Exclusivement localisée dans la partie nord-est du site, la station couvrait 5 m² au total et comportait une dizaine de pieds environ. Aucun sol véritable n'est présent et l'espèce a profité des fissures et interstices du revêtement goudronné détérioré pour se développer. L'enclavement du site entre des murs et l'ensoleillement important en été favorisent localement les plantes xérothermophiles.

Notons quelques espèces observées en compagnie de l'*Eragrostis* de Barrelier : *Cymbalaria muralis* P. Gaertn., B. Mey. & Schreb., *Desmazeria rigida* (L.) Tutin, *Geranium robertianum* L., *Rubia peregrina* L., *Saxifraga tridactylites* L., *Veronica hederifolia* L., *Veronica persica* Poir.

II - Description de l'espèce : *Eragrostis barrelieri* Daveau in MOROT, *Journ. Bot.*, 8 : 289 (1894). (d'après COSTE (1906), JAUZEIN (1995) et PORTAL (2002) modifiés)

Signalons que pour cette espèce, plusieurs synonymes sont répertoriés dans les ouvrages spécialisés (cf. bibliographie).

Il s'agit d'une plante annuelle, à racine fibreuse, formant des touffes peu denses dont la taille varie entre 10 et 50 cm (sur le lieu de découverte, les plus grandes tiges mesuraient 45 cm). Les tiges sont ascendantes et simples. Les gaines sont glabres et seules les ligules sont ciliées. Les feuilles présentent quelques poils épars et sont dépourvues de glandes sur le bord du limbe (ce qui l'en distingue de *Eragrostis minor* Host et *Eragrostis cilianensis* (All.) Vignolo ex Janchen).

On note la présence de glandes en relief à l'insertion des premiers rameaux floraux de la panicule sur la tige. La panicule est oblongue ou pyramidale, lâche, étalée, à rameaux assez longs, grêles, solitaires ou géminés. Les épillets, jaunâtres

* J. G. : 19 rue de Caen, 14260 AUNAY-SUR-ODON.

à verdâtres, sont linéaires, non fasciculés, larges d'environ 1,5 mm et plus longs que le pédicelle. Les caryopses présentent des réticulations peu saillantes.

La floraison s'étale de juin à octobre. Lors de cette découverte (mi-août), la floraison était passée et les caryopses bien visibles.

III - Informations sur la chorologie de l'espèce dans l'Ouest de la France

Originaire de la région méditerranéenne et d'Asie occidentale, l'*Eragrostis* de Barrelier est cité, au début du XX^{ème} siècle en France, comme une plante des lieux sablonneux principalement du Roussillon, du Languedoc et de la Provence (COSTE, 1906 ; FOURNIER, 1977). Ceci est confirmé par PORTAL (com. pers.) qui, en 2004, la localise essentiellement dans la région méditerranéenne.

Semblant donc se cantonner dans le sud de la France, cette espèce commencerait cependant à remonter vers le nord. Ainsi, DUPONT (1986) précise qu'« elle est naturalisée près de Bordeaux et tend à se répandre ». En revanche, aucune flore du nord-ouest de la France ne cite cette espèce.

Pour information, signalons pour l'Europe occidentale qu'*Eragrostis barrelieri* a été signalé dans les pays suivants : Angleterre, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse. L'arrivée de cette espèce serait principalement d'origine lainière, pour la Belgique notamment (PORTAL, 2002).

Plus récemment, elle a été observée dans le département de la Haute-Loire (PORTAL, com. pers.), et donc dernièrement en août 2003 dans les Deux-Sèvres dans la station qui nous concerne. Il semble que ces deux dernières stations soient les observations les plus septentrionales connues en France et indiquent les points de remontée de l'espèce vers le nord. Il existe peu de données sur son expansion au nord et la découverte de cette espèce dans les Deux-Sèvres est intéressante pour préciser sa chorologie en France.

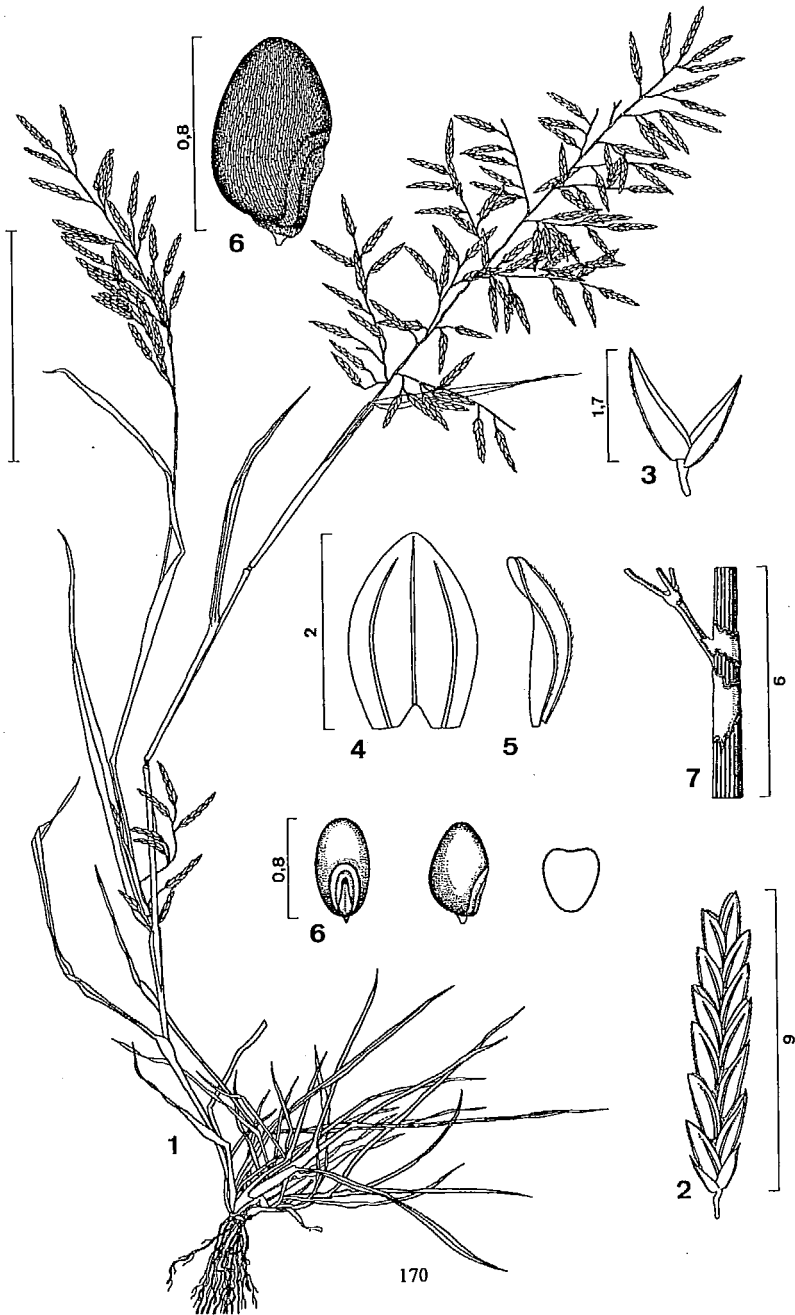
Le 7 août 2004, *Eragrostis barrelieri* a été à nouveau revu dans cette station. Il occupait même une surface un peu plus importante que lors de la découverte (environ 15 m²) avec quelques pieds épars isolés. Un suivi de la station sera donc effectué pour observer le maintien ou non de l'espèce sur plusieurs années et son éventuelle évolution.

Réflexion : étant originaire de régions à climat chaud et sec, il est vraisemblable que les conditions locales (site ensoleillé entouré de murs) soient favorables, ayant ainsi sans nul doute favorisé son installation.

L'origine de la venue de l'espèce dans les Deux-Sèvres n'est pas encore établie avec certitude. La région est très touristique, et la rue en bordure du cimetière étant empruntée par de nombreux véhicules, on peut supposer que des visiteurs auraient pu amener fortuitement des graines d'*Eragrostis* sur la commune. Une autre éventualité étant l'apport de matériaux en provenance de sites déjà détenteurs de semences. Quant à la piste lainière, elle semble peu probable car,

Légende des illustrations de la page suivante - **1** : plante entière. **2** : épillet. **3** : glumes. **4** : lemme. **5** : paléole. **6** : caryopses. **7** : fragment de tige avec insertion du rameau inférieur de la panicule.

Ces illustrations sont extraites du remarquable ouvrage de Robert PORTAL *Eragrostis de France et de l'Europe occidentale* publié en 2002 à compte d'auteur (Robert PORTAL, 16 rue Louis Brioude, F - 43750 VALS-PRÈS-LE-PUY).



170

d'une part les moutons autochtones ne sont pas en grand nombre et d'autre part la région ne possède pas d'usine de traitement des laines importées du sud de la France ou de pays étrangers.

Quoiqu'il en soit, on peut penser qu'il serait possible de la redécouvrir ici ou là dans le département des Deux-Sèvres ou les régions alentour dans les années à venir.

Par le biais de cette note, nous espérons attirer l'attention sur des taxons à l'identification souvent ardue et apporter des éléments supplémentaires pour la connaissance de l'*Eragrostis* de Barrelier en France.

IV - Bibliographie

- CORILLION, R., 1981 - *Flore et végétation de la vallée de la Loire (cours occidental : de l'Orléanais à l'estuaire)*, tome 1, texte. Jouve, Paris. 736 p.
- COSTE, H., 1906 - *Flore descriptive et illustrée de la France de la Corse et des contrées limitrophes*, 3 vol. Paris : Librairie scientifique et technique Albert Blanchard, nouveau tirage 1998, tome I, 416 p., tome II, 627 p., tome III, 807 p.
- DES ABBAYES, H., CLAUSTRÉS, G., CORILLION, R. et DUPONT, P., 1971 - *Flore et végétation du Massif armoricain*, tome 1. *Flore vasculaire*. Presse universitaire de Bretagne, Saint-Brieuc. 1228 p.
- DUPONT, P., 1986 - *Index synonymique de la flore des régions occidentales de la France (plantes vasculaires)*, Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, nouvelle série, n° spécial 8, 246 p.
- DUPONT, P., 2001 - *Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée*, Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. S.I.L.O.E., C.B.N. Brest, tome 1, 175 p., tome 2, 559 p.
- FOURNIER, P., 1977 - *Les Quatre Flores de France, Corse comprise* (nouvelle édition), Editions Lechevalier - Paris, 1106 p.
- JAUZEIN, P., 1995 - *Flore des champs cultivés*. S.O.P.R.A., I.N.R.A. Editions, 898 p.
- KERGUÉLEN, M., 1975 - *Les Gramineae (Poaceae) de la flore française : essai de mise au point taxonomique et nomenclaturale*, Editions de Lejeunia, LEJEUNIA Nouvelle série N° 75, 343 p.
- KERGUÉLEN, M., 1993 - *Index synonymique de la flore de France*, M.H.N.H., Paris, 196 p.
- LAMBINON, J., LANGHE, J.-E. de, DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J., 1992 - *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*. Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 4^{ème} édition. 1092 p.
- PORTAL, R., 2002 - *Eragrostis de France et de l'Europe occidentale*, 431 p. Édité par l'auteur.
- TUTIN, T. G. *et al.*, 1980 - *Flora europaea*, vol. 5, Cambridge University Press, 452 p.

Remerciements

Merci à Michel PROVOST pour son aide dans l'identification du taxon, à Guillaume DELAUNAY et à Robert PORTAL pour la confirmation de l'identification, mais aussi pour leur relecture et leurs remarques avisées et à Fanny PINEAU pour sa précieuse aide et son soutien.